

# Rythmes & Danses Lucéens



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR (ENFANTS)

### Approbation du règlement intérieur

---

Je soussigné(e) , ..... , parent/représentant légal de l'enfant ..... reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur de l'association RDL pour la saison 2015/2016 et accepte sans réserve de m'y conformer et de le faire respecter par mon enfant

Date :

Signature :

### Condition physique

---

Suite à l'inscription de mon enfant aux activités de RDL, pour la saison 2015/2016, et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, **je décharge et libère** de toute responsabilité l'association RDL en rapport à la participation de mon enfant à cette activité en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception.

Je soussigné(e) ..... parent/représentant légal de l'enfant ..... certifie que mon enfant :

1. est en bonne condition physique et ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour susceptible de contre-indiquer la pratique de la discipline choisie : .....
2. qu'aucun médecin ne lui a déconseillé la pratique de cette activité
3. que je reconnais l'effort physique nécessaire pour pratiquer l'activité à laquelle je l'inscris et suis conscient(e) des risques qu'il encourt

J'ai lu attentivement la présente décharge et la signe en connaissance de cause.

Date :

Signature :

### Droit à l'image

---

Je soussigné(e)..... parent/représentant légal de l'enfant ..... autorise / n'autorise pas l'association RDL

A la prise de photos ou de vidéos durant les cours, stages, soirées dansantes, portes ouvertes, répétitions, spectacles et toutes manifestations organisées par l'association et leur affichage, diffusion ou exploitation par l'association sur tous supports de communication dont site internet accessible à l'adresse suivante [www.rdl.asso.fr](http://www.rdl.asso.fr) et notre page facebook Rythmes et Danses Lucéens.

Date :

Signature :